

Modalités d'inscription

Formation gratuite et frais de déjeuner pris en charge.
Inscription obligatoire à l'ensemble des 3 ateliers de la formation par email aux deux adresses suivantes :

- urgence@ravad.org
- geoffroybleitrach.avocat@orange.fr

Préciser objet du mail : « formation RAVAD »

Date limite d'inscription :
20 décembre 2018

Renseignements :

- Me GEOFFROY, président du RAVAD : 06 07 60 67 42
- Equipe du RAVAD : 06 17 55 17 55



Image : Photo des participants à la formation du RAVAD 2018

Le RAVAD remercie les intervenant-e-s pour leur expertise et leur disponibilité au service de la défense des droits des personnes LGBTI et de la lutte contre les haines anti-LGBTI.

Le RAVAD adresse ses remerciements :



- au Secours Populaire pour son accueil.



- à la Ville de Paris pour sa subvention annuelle ;



- au Conseil régional Ile de France pour sa subvention ;



- à la DILCRAH qui finance cette formation et d'autres subventions ;



- au fonds Inkermann sous l'égide de la Fondation de France pour son don.



Réseau d'Assistance aux Victimes d'Aggressions et de Discriminations
à raison de leur orientation sexuelle, leur identité de genre et leur état de santé.

Formation à l'accueil et à l'accompagnement des victimes d'infractions liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé



Vendredi 1^{er} et Samedi 2 février 2019

au siège du Secours Populaire
9/11 rue Froissart
75003 Paris (métro Filles du Calvaire)

RAVAD - Fédération d'associations
Association Loi 1901
c/o Centre LGBT Paris IdF - 63 rue Beaubourg - 75003 Paris

Vendredi 1^{er} février 2019

08h45 - 09h30

Accueil par Jean-Bernard GEOFFROY et un·e représentant·e du Secours Populaire. Un café et des viennoiseries seront offerts

09h30 - 12h30

• Atelier n°1

Les Etats Généraux de la bioéthique : projets de lois notamment en matière de PMA, droits reproductifs des personnes transgenres, GPA

Avec

Irène THÉRY, sociologue, directrice d'étude à l'EHESS ;

« Des états généraux de la bioéthique au projet de loi sur la PMA : attentes sociales, réponses juridiques et questions en suspens. »

Maître Caroline MÉCARY, avocate, membre du conseil national des Barreaux ;

« PMA, GPA : état des lieux. »

Maître Fabien Guillaume JOLY, avocat ; porte-parole de l'association des familles homoparentales (ADFH)
« Les enfants nés par GPA, des citoyens de la République en devenir. »

13h00 - 14h00

Déjeuner offert

14h00 – 16h30

• Atelier n°2

Droits et situation des Françaises et Français LGBTI d'outre-mer et de leurs proches

Avec

Maître David AUERBACH CHIFFRIN, avocat, membre du conseil national des Barreaux, membre de l'association Total Respect.

Raphaël GÉRARD, député ; co-rapporteur du ;

« Rapport d'information fait au nom de la délégation aux outre-mer sur la lutte contre les discriminations anti lgbt dans les outre-mer enregistré le 19 juin 2018. »

Morgane JEAN-FRANÇOIS, membre active de l'association Kap Caraïbe.

« Les situations rencontrées en Martinique par les personnes LGBT+. »

20h30

Dîner

Samedi 2 février 2019 matin

9h30 – 12h30

• Atelier n°3

Comparaison des modalités d'accueil et d'accompagnement des victimes d'agressions et de discriminations et compétence des autorités indépendantes de lutte contre les discriminations en Allemagne, Autriche, Espagne et en France

Avec

Maître Jean-Bernard GEOFFROY, avocat, président du RAVAD ;

« Nécessaire accompagnement des victimes et la mise en œuvre des pôles anti-discrimination. »

Francisco RAMIREZ MARTIN, directeur de Colegas-Confédération espagnole LGBT (Espagne).

Dr. Petra WUTZO, conseillère à l'Agence Fédérale Anti-Discrimination (FADA) ;

« Protections en matière de lutte contre les discriminations en Allemagne et le travail du FADA. » (ANGLAIS)

Moritz YVON, président de l'association Homosexuelles initiative Wien (Autriche) ;

« Progrès malgré la politique : la situation juridique et politique des personnes LGBTIQ en Autriche. » (ANGLAIS)